Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 758

Artikel: Les gros "culs" nous les cassent
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017451

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine public

758

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
Nº 758 17 janvier 1985

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Abonnement
pour une année (1985): 60 francs
Vingt-deuxième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Jean-Claude Hennet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
Hélène Bezençon
Jeanlouis Cornuz

Les gros «culs» nous les cassent

«Les routiers sont sympas». Ce slogan, véhiculé par chaque poids lourd ou presque, a probablement été imaginé à l'époque pour contrebalancer tous les effets négatifs des engins symbolisés par l'éléphant. Avec le pacifique pachyderme, les gros «culs» n'ont en commun que l'aspect mastodonte; en mouvement, plus aucun rapport: bruyants et polluants, souvent pressés et roulant à la limite de leurs possibilités, ou alors se traînant à la moindre côte.

Pour sûr que le slogan sera définitivement dévalué si les routiers persistent à vouloir défendre leur cause en semant le chaos.

Le débat qui a précédé l'introduction de la taxe a été largement utilisé. Cette taxe se justifie par le principe de la couverture des coûts: chaque secteur du trafic routier doit payer les frais qu'il occasionne. Et encore les frais ont-ils été calculés au plus serré: pas question d'y intégrer les coûts sociaux — pollution et accidents, par exemple. Les camionneurs ont tenté de se soustraire à leurs obligations en produisant des calculs «prouvant» qu'ils payaient leur part. Le coup n'a pas marché. Ils ont ensuite contesté la solution du Conseil fédéral, proportionnelle à la distance parcourue, et ont glissé dans l'oreille des parlementaires l'idée de la taxe forfaitaire, indépendante du kilométrage. Ils ont été entendu, ce qui ne les empêche pas maintenant de se plaindre des inégalités de traitement qui découlent de cette solution.

Après la votation populaire, certaines organisations de routiers ont donné de la voix, mettant en cause la légitimité de la décision et menacant de ne pas s'y soumettre. Imaginons le tollé si les partisans du service civil, à la suite du sec refus de leur initiative, avaient annoncé des mesures pour entraver la bonne marche de l'armée.

Le 17 décembre, première action de blocage des frontières. Les polices cantonales observent discrètement les événements; pas de procès-verbaux, pas d'amendes. Attitude qui tranche avec le zèle manifesté parfois par les policiers pour piéger vélos et vélomoteurs à la sortie des écoles...

Beaucoup de patience donc de la part des autorités et de l'opinion publique. Mais une attitude qui risque de changer rapidement si les ultimatums des routiers se multiplient et si les perturbations du trafic se renouvellent.

Certes, les gouvernements étrangers, plus sensibles aux pressions de leurs camionneurs qu'aux exigences d'une politique coordonnée des transports, ont pris ou envisagent des mesures de rétorsion (qui parfois ne sont que la suppression d'un traitement de faveur fait aux routiers suisses)... Les difficultés peuvent être aplanies par la négociation. L'ASTAG — la principale organisation des transporteurs routiers suisses — semble l'avoir compris; elle a baissé le ton, consciente que les menaces ne paieront pas. Mais suffit-il de déclarer qu'on ne soutiendra pas les actions illégales et de se laver les mains de ce que pourraient entreprendre les sections locales? Les collectivités publiques membres de l'ASTAG, il y en a, seraient bien inspirées de calmer leur direction et, le cas échéant, de reconsidérer leur participation à une association dont le vice-président Friderici n'a pas hésité à fournir des véhicules pour barrer les routes.

Reste que les poids lourds n'ont pas l'avenir pour eux et qu'une restructuration de la branche est inévitable à terme. Sur de longues distances notamment, ce moyen de transport est archaïque, aberrant d'un point de vue énergétique et écologique. A l'heure où la mort des forêts prend des dimensions catastrophiques et où, dans plusieurs régions d'Europe, la pollution de l'air a atteint un niveau intolérable, l'attitude des gouvernements dans la guerre des camions montre bien que la clairvoyance et la volonté politiques ne sont pas à la hauteur de la situation. **J. D.**